



Académie de la Vienne  
Circonscription de Poitiers

**Ecole élémentaire  
publique de Latillé**

• Années scolaire 2016-2017 •

## CONSEIL D'ECOLE

- 8 juin 2017 -

### ► Présents :

**Pour les parents d'élèves :** Mmes CERVANTES, DAVID, DESSAULT, GIRARD, REVEILLERE, M. GELIN

**Pour le Conseil municipal :** M. DUPONT, Mme BRUNET

**Pour l'équipe enseignante :** Mmes BRUNEL, FOUGEOT, BUSSIERE, LEVRAULT, M. BOUGRIER

► Excusés : Mmes BOURLAUD, CYR, MAURICE, SCOTTO DI ROSATO

### 1 PREVISIONS POUR LA RENTREE PROCHAINE :

M. BOUGRIER indique qu'il n'y aura pas de changement dans l'équipe pédagogique à la rentrée prochaine. Mme LEVRAULT reprendra son poste à plein temps, Mme DA SILVA continuera d'assurer la décharge du directeur. Il souhaite à Mme BUSSIERE une bonne continuation et indique que l'équipe a apprécié de partager cette année scolaire en sa compagnie.

### ► HORAIRES :

- 8h40 / 15h45

### ► CONTACTS :

#### • Adresse postale :

Place du Champ de foire  
86190 LATILLE

#### • Téléphone :

05 49 51 88 23

#### • Courriel :

ce.0860860t@ac-poitiers.fr

#### • Site Internet :

sites86.ac-poitiers.fr/latille

Les effectifs seront sensiblement les mêmes que ceux annoncés lors du précédent conseil d'école à savoir : CP : 20 - CE1 : 18 - CE2 : 16 - CM1 : 20 - CM2 : 19

Comme les années précédentes, la classe de CP sera une classe à niveau unique.

### 2 BILAN DES ACTIVITES DU 2EME TRIMESTRE :

- La classe de Ce2-Cm1 était inscrite dans le dispositif ASTEP (Accompagnement en Sciences et Technologie à l'Ecole Primaire) - Il s'agit d'un partenariat entre la faculté de sciences de Poitiers et l'école de Latillé. Les étudiants ont donc poursuivi leurs interventions sur l'énergie auprès des enfants, et le lancement de fusées à eau dans la cour de l'école pour clôturer ce partenariat a été un grand moment pour les enfants.

- Le Camion des petits débrouillards (association d'éveil scientifique) viendra à l'école la semaine prochaine. Les élèves participeront à des ateliers et expériences scientifiques autour de l'atmosphère et du réchauffement climatique.

- La classe de CM1-CM2 sera accueillie à l'INRA de Lusignan où seront abordés le phénomène d'effet de serre et celui des ondes.

#### ► EQUIPE PEDAGOGIQUE :

#### • Directeur :

M. Samuel BOUGRIER

Décharge de direction le vendredi

#### • Enseignants :

Mme. Marjorie BRUNEL

(Classe de CP)

Mme. Julie FOUGEOT

(Classe de CE1/CE2)

M. Samuel BOUGRIER

(Classe de CE2-CM1)

Mme. Isabelle LEVRAULT

(Classe de CM1-CM2)

- Semaine du petit citoyen : s'est déroulée du 22 au 24 mai. Les élèves ont participé à huit ateliers animés par les pompiers, gendarme, infirmier, enseignants. Au programme : visite de la caserne, permis internet et permis piétons, mesures d'urgence en cas de coupure, brûlure...

- Accueil de lycéens du lycée de Venours qui ont proposé aux élèves de Ce2, Cm1 et Cm2 des jeux mathématiques présentés en anglais. Moment apprécié par les enfants, faire des maths et de l'anglais en s'amusant. Expérience qu'il sera peut-être possible de renouveler.

- La classe de CM2 a visité l'exposition sur la Marseillaise, œuvre nationale de Rouget de Lisle, organisée par l'association des anciens combattants de Latillé.

- Liaison CM2 - 6ème : une olympiade était prévue mais a dû être annulée pour cause de pluie. Une démonstration de danse rock a été organisée à la place.

### **3 PROJETS A VENIR :**

- Randonnée autour de Latillé le 3 ou 4 juillet. La sortie au Bois de Saint Pierre a été annulée en raison d'un coût de transport élevé pour un déplacement local.
- Pique-nique au château de la Chèze le 6 juillet
- Fête de l'école vendredi 30 juin : à 19 heures spectacle de théâtre, danse, musique et chansons  
Kermesse et repas proposés par l'APE qui espère le soutien des parents afin d'organiser au mieux cette fête, pour la joie des enfants et de leurs parents. 22 heures : Clin d'œil des CM2  
M. Bougrier réserve les halles en cas de pluie.

### **4 ASPECTS MATERIELS ET FINANCIERS :**

Il y a aujourd'hui 6 514,00 € sur le compte de la coopérative scolaire, dont 3000 euros qui seront utilisés pour les classes transplantées. Les actions vente de tickets de tombola et de fleurs ont bien fonctionné. L'ouverture du 2ème compte pour les classes découverte devrait être réalisée d'ici la rentrée.

Rappel des demandes des enseignants évoquées lors de précédents conseils d'école, auprès de la mairie :

- La pose de filtres sans tain sur les fenêtres de la salle de classe de M. BOUGRIER
- Les cubes en bois de théâtre
- La boîte à livres : le meuble donné à l'école doit être repeint ce qui nécessite un ponçage préalable. Pourrait-il être fait par les services municipaux ?
- L'achat d'un escabeau : serait bien utile pour réaliser toutes les tâches en hauteur.
- L'école a été visitée pendant les vacances de février. Un écran d'ordinateur a été cassé. Est-il envisagé de le remplacer ?

Le remplacement du vidéo projecteur du TBI est prévu pour la semaine prochaine.

Les hôtels à insectes sont terminés et seront bientôt installés dans le verger pédagogique.

Monsieur Bougrier fait part d'un projet de convention avec la Ligue de Protection des Oiseaux. Il s'agit d'une convention de trois ans, qui permettrait l'installation de nichoirs dans le verger pédagogique. Le coût de ce projet est de 75,00 €. Le terrain appartenant à la commune, la convention doit être signée entre la LPO et la mairie. Il est donc demandé à M. DUPONT de bien vouloir donner son accord pour ce nouveau projet.

### **5 CLASSES « DECOUVERTE » 2017/2018 :**

A ce jour 1 088 tickets de tombola ont été vendus. En ajoutant la participation de la commune et celle de l'APE, il y a aujourd'hui suffisamment d'argent pour financer la 5ème nuit pour les deux classes.

M. GELIN, au nom de l'association les mains vertes, remet un chèque de 200,00 € provenant de la vente de divers plants de légumes sur le vide grenier du 1er mai, destiné au financement des classes découverte. Le but étant de donner la possibilité à deux classes de partir tous les deux ans, et de permettre ainsi à chaque élève de profiter de cette belle aventure au cours de sa scolarité.

Le séjour à Suc et Sentenac aura lieu du 2 au 7 octobre 2017. Les familles seront averties au plus tôt, dès que la répartition par classe sera faite.

## **6 AMENAGEMENT DE L'ECOLE :**

Le désamiantage est prévu pendant les vacances d'été, les travaux devant débuter en septembre pour une durée de sept mois environ.

La classe de CM1-CM2 occupera l'ancienne classe de maternelle et la classe de CE1-CE2 la salle des maîtres.

L'idéal serait que ces classes puissent profiter des nouvelles constructions à la fin de l'année scolaire.

## **7 QUESTIONS DIVERSES :**

Mme Réveillère fait part de certaines questions et remarques de parents :

- Manque d'informations : le jour de la photo de classe n'a pas été annoncé – M. Bougrier indique qu'il s'agit d'un oubli, l'information s'est trouvée noyée dans le flux des tâches diverses et variées de fin d'année, et la venue du photographe a donc été une surprise pour toute l'école.

- Accompagnement Pédagogique Complémentaire : certains parents évoquent un manque d'information sur le contenu. – Les enseignants indiquent que les parents ne doivent pas hésiter à leur en parler directement, ils sont disponibles pour donner les renseignements attendus. Les séances d'APC sont décidées par l'enseignant et le contenu varie en fonction des besoins de l'élève.

- Temps d'Activité Périscolaire : Mme Dessault fait part d'une réaction qui lui semble excessive face à un enfant qui ne veut pas participer à une séance et se retrouve isolé en garderie pendant une heure, avec l'interdiction de jouer avec les autres. Elle souhaite savoir s'il s'agit d'une directive de la municipalité ou d'une initiative du personnel périscolaire. M. Dupont et Mme Brunet indiquent qu'un enfant qui s'inscrit à une activité s'engage à la pratiquer durant toute la période, mais qu'il suffit que les parents contactent la mairie pour que l'absence de l'enfant soit prise en compte. Aucune directive n'a été donnée pour qu'un enfant soit isolé.

Les représentants des parents d'élèves sont d'accord sur le fait qu'une mesure de ce genre s'apparente à une punition et ne prend pas en compte le fait que l'enfant ne connaît pas forcément l'activité qu'il a choisie ni l'intervenant à qui il aura à faire, et que ce moment d'activité peut donc pour différentes raisons être mal appréhendé par l'enfant.

M. Dupont indique que le problème sera abordé avec les membres du personnel de la garderie, ajoutant qu'il n'est pas toujours facile pour eux de gérer les réactions diverses des enfants et qu'il s'agit certainement d'une réaction instantanée qui sur le moment n'a pas semblé inappropriée.

- Sorties scolaires : afin d'assurer le départ de deux classes en classe découverte tous les deux ans, il a été nécessaire d'approvisionner le futur compte dédié à ce séjour. Cette année la sortie de fin d'année sera donc la randonnée autour de Latillé, mais il est prévu que les classes de Mme Brunel et Mme Fougeot puissent faire une belle sortie en fin d'année prochaine, alors que les classes de M. Bougrier et Mme Levrault partiront à Suc et Sentenac en octobre. Et à l'avenir l'idéal serait que toute l'école fasse une sortie exceptionnelle de fin d'année tous les deux ans, en alternance avec le départ en classe découverte.

M. Bougrier remercie l'ensemble du Conseil d'école pour le travail accompli tout au long de cette année.